

## Réunions et manifestations parisiennes 20 mars 2011

Bonjour à toutes et à tous,

Vous trouverez ci-dessous et en pièce jointe l'annonce des manifestations et réunions parisiennes à venir. Merci de la relayer à l'ensemble des ligueurs de vos sections et n'oubliez pas de nous faire part de vos prochaines mobilisations et actions et initiatives pour que nous puissions les inclure.

Anne Tardieu  
Fédération de Paris  
[fedeparis@ldh-france.org](mailto:fedeparis@ldh-france.org)  
[www.ldh-paris.org](http://www.ldh-paris.org)

---

### La semaine du 21 au 27 mars :

**- Le lundi 21 mars à 19h00 : lecture mondiale de textes de Liu Xiaobo (prix Nobel de la paix 2010)** avec le soutien de la Mairie de Paris, à l'occasion de la cinquième édition de l'événement "World wide reading", en honneur de Liu Xiaobo, Prix Nobel de la Paix 2010, la Mairie de Paris et des associations de défense et de promotion des droits de l'Homme vous invitent à assister à la lecture des textes de Liu Xiaobo à l'Hôtel de Ville de Paris - 3 rue de Lobau, 75004 Paris.

Les textes de Liu Xiaobo, intitulés "J'ai été privé de ma liberté en 19 mn" et "Subvertir le système du mensonge avec la vérité" seront lus par des personnalités littéraires, militantes, universitaires pour demander la libération immédiate du Prix Nobel de la Paix, condamné à onze ans de prison en Chine le 25 décembre 2009 pour délit d'opinion. Actuellement, il s'agit du seul Prix Nobel emprisonné au monde.

Cette lecture, qui se tiendra dans plus que 50 villes et sur 5 continents, est organisée en France notamment par Action des Chrétiens contre la Torture, la Fédération Internationale des ligues des Droits de l'Homme, la Ligue des droits de l'Homme, Amnesty International, Ensemble contre la Peine de mort, Solidarité Chine, Agir pour les droits de l'Homme, le Comité de soutien au peuple tibétain, Freedom Now, avec le soutien de la Mairie de Paris.

Action des Chrétiens contre la Torture (ACAT), Amnesty International (AI), Ensemble Contre la Peine de Mort (ECPM), Fédération Internationale des ligues des Droits de l'Homme (FIDH), Ligue des droits de l'Homme (LDH), Agir pour les droits de l'Homme (ADH), Comité de soutien au peuple tibétain (CSPT), Solidarité Chine, Freedom Now

Inscription obligatoire auprès du service communication de LDH : [virginie.peron@ldh-france.org](mailto:virginie.peron@ldh-france.org) – 01 56 55 51 07.

**- Le mercredi 23 mars à 13h00 : Rassemblement pour la reconnaissance et la régularisation des travailleurs sans papiers** à l'appel des organisations syndicales et des associations du groupe des Onze au métro St François Xavier (ligne 13) 75007 Paris.

Pour la reconnaissance et la régularisation des travailleurs sans papiers ! Le gouvernement doit respecter ses engagements!

### **Agissons ensemble le 23 Mars! Pas de travailleurs sans droits dans les entreprises !**

« L'emploi de travailleurs étrangers sans titre de séjour est une réalité économique aujourd'hui dans notre pays, en particulier dans les secteurs tels que le BTP, l'hôtellerie-restauration, le gardiennage sécurité, le nettoyage et le nettoyage, les services à la personne, la sous-traitance et le travail temporaire... » Le 8 mars 2010, en pleine grève des travailleurs-euses sans papiers, luttant depuis le 12 octobre 2009 pour leur régularisation, des employeurs du Cac 40 comme de petites et moyennes entreprises, avec les organisations syndicales (Cgt, Cfdt, Unsa, Solidaires, FSU) intervenant aussi au nom des associations ( la Cimade, la Ligue des Droits de l'Homme, Femmes Egalité, RESF, Autremonde et Droits Devant) écrivaient ces lignes et concluaient: « ...il est urgent de formuler des critères objectifs de délivrance d'autorisation de travail et de séjour pour les étrangers qui en sont dépourvus... » Suite aux négociations ouvertes avec les organisations syndicales, le gouvernement publie le 18 juin 2010 un texte (dit addendum) définissant des critères et procédures permettant la régularisation des travailleurs-euses sans papiers en France, grévistes ou non, et ce quelle que soit l'entreprise. Aujourd'hui, sans compter ceux des salarié(e)s non grévistes, 3900 dossiers ont été déposés. Mais force est de constater que les engagements et les textes ne sont pas respectés : § Les régularisations tombent au goutte-à-goutte. § Des employeurs "perdent patience" et licencient des grévistes sous prétexte que leurs dossiers dorment dans des préfectures depuis des mois. § D'autres préfectures ignorent superbement les engagements et les textes, et délivrent des obligations de quitter le territoire (OQTF) à tour de bras. § D'autres encore, comme la préfecture de police de Paris, rechignent toujours à régulariser les travailleurs intérimaires, régularisation pourtant prévue par les textes, et reviennent constamment à la charge pour tenter de renégocier à la baisse ce que le gouvernement a concédé. Le mouvement exceptionnel engagé par les travailleurs-euses sans papiers a déjà permis de faire la démonstration que ces

salarié(e)s ne prennent le travail de personne et participent aussi à la création des richesses du pays. Ils font le travail que personne ne veut faire dans les conditions qui leur sont imposées. Et le plus souvent, comme nombre de salariés de notre pays, ils payent des impôts et cotisent aux organismes sociaux. Ils paient tout, mais n'ont droit à rien... Agiter la fermeture administrative des entreprises qui emploient des travailleurs sans papiers (comme le prône le dernier projet de loi sur l'Immigration) vise à faire de ces salarié(e)s une menace pour l'emploi des autres salarié(e)s. Cette « sanction » renforcera le travail « au noir » et permettra en réalité à certains patrons d'exercer un chantage supplémentaire sur les conditions de salaires et de travail des salariés sans titre de séjour valable et pourtant au travail. La régularisation des travailleurs-euses sans papiers est la seule réponse sérieuse pour en finir avec la surexploitation de ces salarié(e)s et la mise en concurrence de tous contre tous ! Pour réaffirmer ces principes, notamment la mise en œuvre et le respect des critères de régularisation déjà obtenus, applicables partout et à tous dans le respect de l'égalité au travail, Pour exiger l'accélération des régularisations, Les organisations syndicales et les associations du « groupe des Onze » soussignées appellent à des rassemblements et autres initiatives publiques le 23 mars 2011, date à laquelle doit se réunir à Paris la « commission de suivi » (Direction de l'Immigration, Direction générale du Travail et organisations syndicales) des textes issus des négociations du 18 juin 2010. Paris, le 17 mars 2011

**- Le mercredi 23 mars de 20h00 à 22h00 : Rencontre – débat « Les dérives policières »** à l'invitation de la section Paris 14/6 avec Sihem Souid, policière à la police de l'Air et des Frontières, auteur du livre « Omerta dans la police » et Françoise Dumont, vice présidente de la LDH et co-responsable du groupe de travail « Police et citoyenneté » de la LDH à la Maison des Associations du 14<sup>ème</sup> – 22, rue Deparcieux 75014 Paris (métro : Denfert Rochereau, bus : 28, 38, 58, 88). Harcèlement, racisme ordinaire, sexisme, homophobie mais aussi arrêtés d'expulsion illégaux, méthodes d'interrogatoire humiliantes...

Sihem SOUID a dénoncé à sa hiérarchie les pratiques graves et délictueuses dont elle a été témoin dans le cadre de son travail à la police de l'air et des frontières à Orly entre 2006 et 2009. Au lieu d'être écoutée, elle a été suspendue pour violation du secret professionnel.

**- Le vendredi 25 mars à 20h00 : Projection - débat « L'égalité à l'école, mythe ou réalité ? »** à l'initiative des sections Paris 19 et Paris 20. Introduction avec un entretien filmé : François Dubet dialogue avec Philippe Meirieu « L'égalité des chances, idéologie ou réalité »

et suivie d'un débat animé par *Françoise Dumont* (vice-présidente de la Ligue des droits de l'Homme) avec *Danièle Czalinski* (directrice école Simon Bolivar, enseignante et chercheuse en sciences de l'éducation), *Christine Dutillet* (coordinatrice académique de la Mission Générale d'Insertion au Rectorat de Paris), *Eve Heinrich* (secrétaire de la fédération de Paris FCPE et du 19<sup>ème</sup>) et *un professeur du Lycée Autogéré de Paris* au Centre d'animation Place des Fêtes 2-4 rue des Lilas 75019 Paris (Métro : Place des fêtes ; Bus : 48 - 60).

*L'école accueille tous les enfants sur un principe d'égalité.*

*Bénéficient-ils tous de possibilités égales dans leur parcours scolaires ?*

*L'école parvient-elle à corriger ou atténuer les inégalités sociales et culturelles, ou les renforce t-elle ?*

**- Le vendredi 25 mars à 20h00 : Projection – débat « Roms, citoyens d'Europe »** à l'invitation de la section Paris 5/13 au Centre d'animation Dunois – 61, rue Dunois 75013 Paris (métro : Nationale, Chavalaret).

Film documentaire : Roms en errance » de Bernard Kleindienst

Les installations précaires de roms roumains se multiplient en région parisienne. Quelles relations ont ces populations avec le monde qui les entoure : les mairies et leurs élus, les services de l'Etat (préfectures, police etc.) ou les comités de soutien quand ils existent ? En retour, quelles sont les positions des autorités à leur égard ? Le documentaire de Bernard Kleindienst présente une grande diversité de points de vue et des démarches très concrètes d'insertion menées par certaines collectivités locales.

Débat avec *Jean-Pierre Dacheux*, animateur de Romeurope 95, auteur de « Roms de France, Roms en France » et *Michel Févre*, Collectif National des Droits de l'Homme, Romeurope, collectif droits des enfants roms à l'éducation.

L'actualité de ces derniers mois a mis sur le devant de la scène les Roms, vieux peuple européen, arrivé en Europe depuis 7 siècles. Répartis dans de nombreux pays, les Roms ont, en règle générale, la nationalité d'un Etat membre de l'Union Européenne (Roumanie, Bulgarie, Espagne, Hongrie, Slovaquie,...).

Citoyens européens, ils sont stigmatisés depuis de très nombreuses années.

Depuis les années 1990, des familles roms originaires de Roumanie, de Hongrie, de Bulgarie migrent vers l'Europe occidentale pour fuir la misère et l'exclusion dont elles sont victimes dans leurs pays

d'origine.

Mais en France, elles vivent pauvrement, le plus souvent dans des bidonvilles, à la merci d'une expulsion.

Une circulaire discriminatoire du mois d'août 2010 a demandé le démantèlement de leurs camps.

**- Le samedi 26 mars de 9h30 à 17h30 : Assises régionales de la LDH en Ile de France** au siège de la LDH - 138, rue Marcadet 75018 Paris (métro : Lamarck Caulaincourt, bus : 60, 31, 80, 85).

La matinée sera consacrée à une formation sur l'état des droits dans les DOM/COM

Pré programme :

*Accueil des participants à compter de 9 heures*

Introduction : présentation de l'évolution institutionnelle des DOM/COM

1. Le droit des étrangers dans les DOM
  - 1.1 Un droit et des pratiques d'exception
    - un laboratoire pour les reculs du droit.
  - 1-2 Mayotte
    - Une île dans l'Archipel des Comores : historique et géopolitique
2. La Nouvelle-Calédonie à l'épreuve de l'Accord de Nouméa

*De 12h30 à 14h00 : repas sur place (inscription nécessaire)*

3. La citoyenneté au défi de la diversité culturelle
  - 3-1 Populations autochtones de Guyane :
    - la République et le droit des autochtones
    - la situation des populations amérindiennes du Haut Maroni
    - cas des populations « marron » de Guyane : les Bushinengué
    - examen des discriminations dans un village saramaka
  - 3-2 la situation aux Antilles après le mouvement social
  - 3-3 Le système éducatif français dans des contextes de grande altérité linguistique et culturelle

Conclusion

NB : un repas indien sera proposé sur place, avec une participation de 10 Euros à régler sur place: **une** inscription préalable au repas est demandée pour évaluer le nombre de repas à commander.

Merci de vous inscrire avant le 14 mars à l'adresse suivante: [ldhidf@ldh-france.org](mailto:ldhidf@ldh-france.org)

---

**Merci de noter :**

**- Le lundi 28 mars à 19h30 : Réunion du groupe de travail « Europe »** au siège de la LDH – 138, rue Marcadet 75018 Paris (métro : Lamarck Caulaincourt, bus : 60, 31, 80, 85).

Alors que l'Union Européenne se construit essentiellement sur son volet économique, que les entreprises sont largement mondialisées, le social reste de la compétence des États. Cependant, les politiques européennes ont des conséquences au niveau social dans tous les pays de l'UE.

La Confédération Européenne des Syndicats (CES), regroupe les fédérations professionnelles européennes et l'essentiel des grands syndicats nationaux. Elle participe au dialogue social au niveau de l'UE. Elle organise des journées d'action syndicale pour des enjeux apparaissant de niveau de mobilisation européen.

Par rapport aux politiques actuellement discutées ("pacte de compétitivité", crise de la dette dans des pays de la zone euro, droit du travail et libre circulation des travailleurs, dimensions sociales des droits fondamentaux inclus dans le traité de Lisbonne,...) quels sont donc les objectifs et les moyens d'intervention syndicaux au niveau de l'UE ?

*Jean-Marie Pernot*, chercheur à l'Institut de recherches économiques et sociales (Ires), spécialiste du syndicalisme en Europe, a accepté notre invitation pour présenter et discuter avec nous des enjeux européens pour les syndicats.

La réunion est ouverte à toutes et tous ligueurs.

Philippe Jesover et Jan Robert Suesser

**- Le mardi 29 mars à 20h00 : Projection du film « Sou Hami la crainte de la nuit »** de Anne-Laure de Franssu à l'initiative du RESF au cinéma « La Clef » 21, rue de la Clef 75005 Paris (métro : Censier Daubanton ou Place Monge, bus : 47).

Ce film était initialement programmé à la Cité de l'Histoire de l'Immigration, alors en pleine occupation par les travailleurs et travailleuses sans-papiers en grève. Aléas de luttes, ça n'a pas pu

se faire... RESF relève le défi d'amener le même public, et les "1000 de Cachan" dispersés, dans la petite salle de La Clef... \*

Mory Coulibaly part au MALI avec le film qu'il a tourné à Cachan « Regardez chers parents ». L'équipe installe tous les soirs un cinéma en plein air dans les villes et villages de la région de KAYES. Anne-Laure de Franssu filme le voyage, et les discussions avec les jeunes, les instituteurs, les anciens, les émigrés revenus au pays en vacances, ceux qui ne sont jamais partis, ceux qui ont été expulsés et qui sont suivis par l'Association Malienne des Expulsés ...

Merci de signaler votre venue à [films@resf.info](mailto:films@resf.info)

**- Le jeudi 31 mars à 19h00 : Débat « La République défigurée ? » l'urgence d'un pacte pour les droits et la citoyenneté** à l'initiative de Julien Molesin ligueur parisien (Paris 19) et étudiant à l'IEP (Institut d'Etudes Politiques) de Paris Amphithéâtre Albert Sorel et Anatole Leroy-Beaulieu – 27, rue St Guillaume 75007 Paris (métro : Sèvres Babylone ou rue du Bac).

Débat avec *Laurent Bonelli* (Maître de conférence à l'Université de Nanterre, auteur de « L'Etat démantelé. Enquête sur une révolution silencieuse », *Christian Chevalier*, secrétaire général SE-UNSA, *Jean-Pierre Dubois*, Président de la LDH et professeur de droit public à Paris XI, *Frédéric Pierru*, chargé de recherche au CNRS.

Il est impératif de vous inscrire pour pouvoir assister au débat auprès de Julien Molesin :

[Julien.molesin@wanadoo.fr](mailto:Julien.molesin@wanadoo.fr)

**- Le samedi 2 avril 9h30/12h30 ou 14h30/17h30 : Formation à l'utilisation du « kit section » d'un site LDH** à l'initiative du Comité régional Ile de France avec Pierre Déjean à l'Espace Multimedia – 167, rue de Crimée 75019 Paris (métro : Crimée).

Enfin le site de votre section a été livré! Vous avez l'adresse du site (URL), l'accès à l'interface d'administration, l'identifiant et le mot de passe. Il ne vous reste qu'à mettre les informations : articles, photos, contacts, permanences, ....

Euh... Oui, mais comment fait-on?

Cette formation est destinée à vous apprendre tout ça !

Il n'est pas nécessaire d'être un informaticien chevronné. C'est même totalement inutile !

Il faut juste un peu de bonne volonté et ... un peu de travail.

Une partie sera consacrée à « l'administration » du site, l'autre à la publication des informations.

Les travaux pratiques se feront sur un site réel.

Pour démarrer, vous seront nécessaires uniquement : une adresse mail et une clé USB.

Afin d'optimiser les travaux pratiques, nous vous conseillons d'apporter sur votre clé USB des articles rédigés (peu importe le sujet, ils ne seront pas conservés), des photos ou illustrations, ...

Merci de nous faire part également de vos questions ou cas pratiques afin de répondre au mieux à vos besoins.

Organisation :

- deux sessions se dérouleront le samedi 2 avril : le matin de de 9h30 à 12h30 ou l'après-midi de 14h30 à 17h30

- chaque session accueillera 10 personnes, un PC sera mis à disposition de chaque stagiaire

- le nombre de postes par session étant limité, il est préférable de s'inscrire avant le 26 mars au moyen du bulletin ci-joint. Passé ce délai, nous vous conseillons de vous assurer de la possibilité de votre inscription en appelant au 06 23 49 58 85 (une nouvelle journée de formation, soit 2 sessions, pourra être organisée à Paris en fonction des demandes)

- une formation décentralisée est prévue à Conflans (78) pour les sections du 78 nord et du 95 (probablement le 30 avril, date à confirmer).

Attention, le nombre de places étant limité, il est préférable de s'inscrire avant le 26 mars au moyen du bulletin ci-joint à renvoyer par mail à l'adresse suivante: [ldhidf@ldh-france.org](mailto:ldhidf@ldh-france.org)

**- Le samedi 2 avril à 14h30 : Rassemblement manifestation à l'occasion de la journée d'action nationale « Notre santé en danger »** à Paris Place de la Bastille (métro : Bastille).

La mise en œuvre par le gouvernement de la loi HPST-Bachelot-Sarkozy frappe de plein fouet nos hôpitaux, nos maternités, nos centres d'IVG... C'est tout notre service public de santé qui se détériore, tant pour celles et ceux qui en ont besoin que pour celles et ceux qui y travaillent.

Les franchises médicales, les remboursements, les dépassements d'honoraires, les restructurations hospitalières, les privatisations, le démantèlement de la sécurité sociale, la réforme de la dépendance, la mise à mal de la psychiatrie publique... remettent en cause l'accès aux soins pour des millions de nos concitoyens.

USAGERS, PERSONNELS & ÉLUS...

IL EST TEMPS DE RÉAGIR ENSEMBLE !

46 Organisations associatives, syndicales et politiques nationales représentant usagers, personnels

et élus :

AC-Action Consommation, AMUF-Association des médecins Urgentistes de France, ANCIC -Association Nationale des Centres d'Interruption de grossesse et de Contraception, ANECR -Association Nationale des Élus Communistes et Républicains, APPEL DES APPELS, ATTAC -Association pour la Taxation des Transactions Financières et pour l'Action Citoyenne, CADAC - Coordination des Associations pour le Droit à la Contraception et à l'Avortement, CEI-Coordination des Élèves Infirmiers, CGT-Confédération Générale du Travail (Comité Confédéral National), CGT Fédération Santé Action Sociale, CNAFAL-Conférence Nationale des Associations Familiales Laïques, CNCF-Collectif National Contre les Franchises, pour l'accès aux soins partout et pour tous et pour une sécurité sociale solidaire, CNDP-Comité National pour les Droits des Femmes, CNCDPSP-Convergence Nationale des Collectifs pour la Défense et la Promotion des Services Publics, EELV-Europe Écologie Les Verts, FE-Femmes Égalité, FSU-Fédération Syndicale Unitaire, EGSP-États Généraux du Service Public, ESS-Ensemble pour une Santé Solidaire, FASE-Fédération pour une Alternative Sociale et Écologique, GU-Gauche Unitaire, LA-Les Alternatifs, LPF-Le Planning Familial, LSPM-La Santé n'est pas une marchandise, MAIS C'EST UN HOMME, MMS-Manifeste des Médecins Solidaires, M'PEP-Mouvement Politique d'Éducation Populaire, NPA-Nouveau Parti Anticapitaliste, PC-Parti Communiste, PCOF-Parti Communiste des ouvriers de France, PG-Parti de Gauche, PS-Parti Socialiste, RS-République et Socialisme, RESO-Résistance Sociale, SMG-Syndicat de la Médecine Générale, SNASS-CGT (ARS - Cohésion Sociale), SNPST-Syndicat National des Professionnels de Santé au Travail, SUD Santé Sociaux, SUD Union Fédérale Protection Sociale, UCMSF-Union Confédérale des Médecins Salariés de France, UFAL-Union des Familles Laïques , UNGMS-Union Nationale des Groupements Mutualistes Solidaires, UNRPA-Union Nationale des Retraités et Personnes Âgées, USP-Union Syndicale de la Psychiatrie, USS-Union Syndicale Solidaires,...

Le Pacte, approuvé à l'unanimité par les États Généraux du Service Public (Orly 29 et 30 janvier 2011) intègre désormais cet Appel du 2 avril 2011.

Environ 71 Syndicats, Sections, Comités et Collectifs "locaux" et régionaux :

ACT-UP Sud-Ouest, AFL-Association Familiale Laïque (Lure-Champagne), CGT AP-HP, Collectif Gironde COSS 33 - Coordination Santé Solidarité, Collectif Créteil (Mondor), Collectif Decazeville, Collectif Le Havre, Collectif Paris 20è/Tenon pour la réouverture du CIVG, Collectif Vire, Comité Albi, Comité Alès, Comité Ambert, Comité Aubagne, Comité Aubenas, Comité Belley, Comité Briançon, Comité Brive, Comité Carhaix, Comité Cavillon, Comité Champcueil, Comité Charleville-Mézières, Comité Châteaudun, Comité Clamecy, Comité Clermont-de-L'Oise, Comité Cognac, Comité Concarneau, Comité Creil, Comité Die, Comité Douarnenez, Comité Gap, Comité Gérardmer, Comité GERS, Comité Gisors, Comité Haute Garonne, Comité Hennebont, Comité Ivry, Comité Lagny, Comité Lisleux, Comité Lure-Luxeuil, Comité Pontoise-Argenteuil-Bezons, Comité Luçon, Comité Manosque, Comité Mantes Cœur Hôpital, Comité Millau, Comité Moissac, Comité Montaigu, Comité Montluçon, Comité Niort-GARD-HP, Comité Paris Bellan, Comité Paris-Bluets, Comité 65 (Lannemezan, Lourdes, Tarbes), Comité de Ruffec, Comité Sables d'Olonne, Comité Saint-Affrique, Comité Thouars, Comité Toulouse, Comité Valréas, Comité Vouziers, EGSP 70 Haute-Saône, EGSP 69 Rhône-Alpes, EGSP 85 Vendée, MODEM 70, Mutuelles Solidaires de Vaucluse, Santé Droit pour Tous- Bordeaux, SUD Santé AP-HP, SUD Santé Dordogne, SUD Santé Sociaux Loire Atlantique, SUD Santé Sociaux 59-62 Nord PasdeCalais,...

Et diverses personnalités de mouvements et organisations non encore signataires : David Bélliard-Alix Béranger auteurs «Pas coupables d'être malades», Jacques Cotta auteur de «Qui veut la peau des services publics», Pr André Grimaldi (CHU La Salpêtrière),

SE MOBILISENT POUR DÉFENDRE, PROMOUVOIR ET CONSTRUIRE DÉMOCRATIQUEMENT UN SYSTÈME DE SANTÉ PUBLIC, SOLIDAIRE, POUR TOUTES ET TOUS, PARTOUT SUR LE TERRITOIRE.

APPELLENT LA POPULATION ET LES PROFESSIONNELS À SE MOBILISER CONTRE LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE MISE EN PLACE PAR LES AGENCES RÉGIONALES DE SANTÉ (ARS).

APPELLENT DÉS MAINTENANT À UNE JOURNÉE NATIONALE D'ACTION UNITAIRE TOUCHANT TOUTES LES RÉGIONS LE SAMEDI 2 AVRIL 2011 EN DIRECTION DES ARS (Agences Régionales de Santé).

**- Le lundi 4 avril de 18h00 à 20h00 : Rencontre de l'OEE (Observatoire de l'enfermement des étrangers) « Pratique médicale et question de santé dans les centres de rétention administratives »** au siège de la LDH - 138, rue Marcadet 75018 Paris (métro : Lamarck Caulaincourt, bus : 60, 31, 80, 85).

Le projet de loi sur l'Immigration actuellement débattu au parlement s'attaque aux droits fondamentaux des personnes de nationalité étrangère, et notamment au droit au séjour et à la protection contre l'éloignement des étrangers atteints d'une maladie grave et résidant en France.

Après les restrictions d'accès à l'aide médicale d'Etat entrées en vigueur depuis le 1er mars, quelles seront les conséquences sur l'état de santé des étrangers placés en centre de rétention administrative ? Comment les médecins et les associations de défense des étrangers pourront-ils favoriser à l'avenir la continuité des soins pour les personnes atteintes de maladie grave et menacées de mort, faute de soins, en cas d'éloignement vers leur pays d'origine ?

Ces questions seront abordées lors de la prochaine rencontre de l'Observatoire de l'enfermement des étrangers, avec les interventions du Dr Pascale Beaupère, médecin au

CRA de Lyon-Saint-Exupéry, du Dr Patrick Spiess, médecin au CRA de Strasbourg-

Geispolsheim, et la projection du film « Scènes de sorties, chroniques d'un centre de rétention »

réalisé par AnnKo et Patrick Spiess, avec le concours de la Ville de Strasbourg et Action Sida Ville.

L'OEE EST COMPOSÉ DES ORGANISATIONS SUIVANTES :

ACAT-France, Avocats pour la défense des droits des étrangers (ADDE), Anafé, Comede, Emmaüs France, Fasti, Gisti, La Cimade, Ligue des droits de l'homme, MRAP, revue Pratiques, Syndicat des avocats de France (SAF), Syndicat de la magistrature (SM), Syndicat de la médecine générale (SMG), Secours Catholique.

**- le mardi 5 avril à 19h30 : Café citoyen « L'état de la presse reflet de l'état de la démocratie »** à l'initiative de la section Paris 5/13 avec *Laurent Mauduit*, journaliste à Médiapart au Café Latin St Germain – 92, Boulevard St Germain 75005 Paris (métro Cluny).

De quel poids pèse le pouvoir sur la presse ? Peut-on parler d'une presse libre ? Peut-on dire qu'elle sert d'aiguillon à la démocratie ? Et à quelle démocratie ?

**- le samedi 9 avril de 14h30 à 17h00 : Conférence – débat organisée par le groupe de travail logement** « Habitat, sureté urbaine, comportement sociaux, ont été au cœur d'une réhabilitation d'un quartier du 19<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, le site des Chauffourniers. François Guillotte, l'architecte qui a travaillé sur cette zone nous présentera *'comment on peut dans un projet de territoire sur un quartier défavorisé, faire que ceux qui y habitent s'emparent du projet, et d'habitants qui subissent, deviennent des citoyens qui construisent collectivement « le vivre ensemble »* au siège de la LDH – 138, rue Marcadet 75018 Paris (métro : Lamarck Caulaincourt, bus : 60, 31, 80, 85).

**- Le lundi 2 mai à 19h45 : Réunion de la Fédération de Paris** au 40, rue de Malte 75011 Paris.

**- du lundi 16 au dimanche 22 mai : Semaine de votation citoyenne** à travers toute la France et à Paris. Je vous rappelle que cette réunion est ouverte à toutes et tous les adhérents parisiens (même si seul(e)s les délégué(e)s des sections peuvent prendre part aux votes éventuels.

**- Les samedi 11, dimanche 12 et lundi 13 juin : 86<sup>ème</sup> congrès de la LDH à Reims.**

Pour tous les renseignements pratiques reportez-vous au numéro 207 (supplément de LDH Info de février) et surtout pensez à vous inscrire !

Je vous rappelle que tout ligueur à jour de ses cotisations peut participer au congrès même si seuls les délégués titulaires (ou suppléants le cas échéant) que vous aurez élus dans vos sections peuvent participer aux votes.

---

### **Les émissions sur Radio Libertaire**

Afin de diffuser le plus largement les infos sur les émissions sur radio libertaire, merci de nous faire savoir à l'avance sur quel thème vous comptez intervenir Dès que l'info sera connue, elle sera diffusée et suscitera sans doute des auditeurs supplémentaires.

N'hésitez pas à nous contacter pour la mise à disposition du matériel ou à nous faire part de vos difficultés de façon à ce que nous ne laissions pas passer notre tour. Merci d'avance.

*Coordination pour la Fédération de Paris : Danièle Krassilchik (Paris 14/6)*

[daniele.krassilchik@wanadoo.fr](mailto:daniele.krassilchik@wanadoo.fr)

### **LES EMISSIONS SUR RADIO LIBERTAIRE 89.4 FM (Le vendredi de 19h00 à 21h00)**

#### **Les émissions des sections :**

- **1<sup>er</sup> avril** : Paris 18 La loi LOPPSI 2 (Loi d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure)
- 29 avril : Paris 8/17
- 6 mai : Paris 12
- 3 juin : Paris 15
- 1<sup>er</sup> juillet : Paris 14/6
- 29 juillet : Paris 5/13
- 5 août : Paris 16
- 2 septembre : Paris 10/11
- 30 septembre : Paris 9
- 7 octobre : Paris 7
- 4 novembre : Paris Centre
- 2 décembre : Paris Sorbonne
- 30 décembre : Paris EHESS

NB : N'hésitez pas à contacter Danièle si vous souhaitez une modification de date pour votre section !

Radio Libertaire stocke maintenant ses émissions en MP3 sur son site, à l'adresse <http://media.radio-libertaire.org/php/grille.php>. Elles peuvent être téléchargées pendant une semaine. Notre émission est "L'invité du vendredi".

Anne Tardieu

Fédération de Paris

[fedeparis@ldh-france.org](mailto:fedeparis@ldh-france.org)

[www.ldh-paris.org](http://www.ldh-paris.org)